

Lutte anti-mines, le budget 2012-2016 alloué

MERCREDI, 17 AOUT 2011 15:00



Le plan stratégique de lutte anti-mines de la RD-Congo peut désormais passer à la phase opérationnelle avec l'allocation pour cinq ans, soit de 2012-2016, d'un budget de USD 84.735.000. C'est ce qui a été confirmé lundi 15 août à AfricaNews par une bonne source.

Ce budget servira dans les secteurs du plaidoyer, du cadre institutionnel, de la dépollution de l'assistance aux victimes et éducation aux risques des mines. Aligné sur, le document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté, ce plan stratégique a été développé par le point focal de la lutte anti-mines, avec l'assistance de toutes les organisations partenaires, autorités de l'Etat impliquées dans le programme, organisations de la société civile, représentations des organisations des victimes de mines et des personnes handicapées, ainsi que des représentants des régions affectées du pays.

La procédure d'élaboration du plan stratégique de lutte anti-mines a été cohérente avec les approches recommandées par les universités. Cran Field et James Madison et a respecté les principes d'ouverture, de transparence et de participation inclusive. Il représente le consensus dégagé par tous les participants sur la vision, les objectifs et les activités de la stratégie nationale de lutte anti-mines en RD- Congo.

L'objectif du plan stratégique est de présenter une image claire, mesurable et réaliste des dispositions que la RD-Congo entend adopter pour faire face de manière systématique et organisée à la contamination par les mines et restes explosifs de guerre. L'intention est de décrire les réponses techniques et institutionnelles que la RD-Congo souhaite, mettre en oeuvre pour répondre à cette contamination et désire inscrire dans le cadre plus large des stratégies de reconstruction de lutte contre la pauvreté et du développement socio-économique du pays.

Progrès

Le plan retrace, les progrès réalisés dans le secteur depuis le démarrage du programme de lutte antimines en 2002 et décrit les activités qui furent conduites dans le passé par tous les partenaires nationaux et internationaux impliqués dans le programme. Ce nouveau plan stratégique présente une feuille de route destinée à guider les futures étapes du programme afin d'assurer que la RD-Congo est en mesure de satisfaire aux exigences de la convention d'interdiction des mines antipersonnel et de réduire autant que possible les risques encourus par les populations vivant dans les zones affectées.

Le plan insiste sur la nécessité de renforcer l'appropriation nationale dans la conduite du programme et visa faciliter le dialogue politique avec les partenaires au développement pour assurer le financement des activités du programme dans le long terme. La vision proposée par ce plan stratégique est celle d'une RD-Congo affranchie de la menace et des conséquences des mines et les restes explosifs de guerre, disposant d'une capacité nationale d' intervention pour répondre aux risques représentés par la contamination résiduelle des restes explosifs de guerre, garantissant l'intégration et jouissance de leurs droits des victimes filles et garçons, hommes et femmes et où les citoyens vivent dans un environnement sécurisé contribuant à un développement durable.

A ce titre, le plan stratégique vise à promouvoir les principes de l'appropriation nationale, du renforcement institutionnel et du développement des capacités, ainsi que le strict respect des exigences essentielles des normes internationales de l'action contre les mines. La stratégie souligne le caractère civil de la gestion.

Bijou KULOSO

Source : http://7sur7.cd/index.php?option=com_content&view=article&id=23777%3Alutte-anti-mines-le-budget-2012-2016-alloue-&catid=3%3Aafricanews&lang=fr